



## Comité des transports

### Procès-verbal

**N° de la réunion :** 7  
**Date :** le jeudi 24 août 2023  
**Heure :** 09 h 30  
**Endroit :** Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

**Présents :** Tim Tierney, conseiller et président, Catherine Kitts, conseillère et vice-présidente, Jessica Bradley, conseillère, George Darouze, conseiller, Steve Desroches, conseiller, Sean Devine, conseiller, Glen Gower, conseiller, Wilson Lo, conseiller, Ariel Troster, conseillère

**Absent(s):** Laura Dudas, conseillère, Laine Johnson, conseillère, Matt Luloff, conseiller

---

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 13 septembre 2023 dans le rapport 7 du Comité des transports.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 23 août 2023 à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 24 août 2023, à 8 h 30.

**Ce procès-verbal préliminaire contient un résumé des suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal définitif, comme la consignation des soumissions écrites ou verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal préliminaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal soit confirmé par le comité. Le procès-verbal définitif sera publié en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.**

2. Déclarations d'intérêt
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal 6 du CT - le 22 juin 2023

**Adopté**

4. Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique
  - 4.1 Améliorations à l'infrastructure cyclable et au transport en commun sur la rue Bank (de la promenade Riverside en direction ouest à l'avenue Aylmer)

Dossier : ACS2023-PRE-TP-0007- Capital (17), Alta Vista (18)

Le conseiller Desroches exprime son désaccord.

Le conseiller Lo s'oppose au paragraphe 2.

Deborah Lightman, gestionnaire de programme, Transport actif, et Kalle Hakala, gestionnaire principale de projet, Transport durable, présentent un aperçu des recommandations du rapport et répondent aux questions du Comité. Une copie de la présentation de diapositives est conservée dans les dossiers du Bureau du greffier municipal.

Vivi Chi, directrice de la planification des transports, et Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun, sont également présents pour répondre aux questions.

Le Comité reçoit l'avis des intervenants du public suivants :

- Neil Saravanamuttoo
- Kerry Hodgins
- Valerie MacIntosh
- Betty MacGregor (du Comité de la circulation et de la sécurité de l'Association communautaire du Vieil Ottawa-Sud)\*
- Brian Montgomery
- Brian Tansey
- Michael Holuj
- Patrick Flegel
- Mark Fried
- Linda Mathies (Promenades pour tous)
- Rob Samulack
- Dan Rubinstein
- Murray Weeks
- Henri Cheung
- William Van Geest

[\*Les personnes ou groupes marqués d'un astérisque ci-dessus ont soit fourni des commentaires par écrit ou par courriel; toutes les soumissions sont conservées dans les dossiers du greffier municipal.]

La correspondance suivante est conservée dans les dossiers du greffier municipal. Une pétition contre le retrait des voies de circulation est également déposée, puis conservée dans les dossiers du greffier municipal.

- Betty MacGregor
- Carol Stephenson
- Christopher Mari
- Dina Namer
- Ian Johns
- Jack Marsala
- John Langstone
- Paul Sweeney
- Rob Samulack
- Sydney Gen
- Michel Haddad

- Vince Caceres
- Michal Samborski

À la fin de la période de questions aux délégations et au personnel, et à la suite des discussions entre les membres du Comité, les recommandations du rapport sont présentées au Comité et adoptées, avec la dissidence du conseiller Desroches et la dissidence particulière du conseiller Lo concernant le paragraphe 2.

### **Recommandations du rapport**

**Que le Comité des transports recommande ce qui suit au Conseil :**

1. **Approuver le plan recommandé consistant à ajouter des installations cyclables le long de la rue Bank, notamment sur le pont Billings, entre la promenade Riverside en direction ouest et la rue Chesley, comme le décrit le présent rapport; et**
2. **Approuver la création d'une voie réservée aux autobus en direction nord sur la rue Bank, entre la rue Chesley et l'avenue Aylmer, pendant la période de pointe de l'après-midi en semaine, y compris toutes les modifications de règlement requises pour créer cette voie.**

**Adopté**

#### 4.2 Entente concernant l'empiètement sur la rue Nesbitt

Dossier : ACS2023-PRE-RHU-0028 - Bay (7)

Ce rapport sera présenté au Comité de transport et des affaires rurales le 26 octobre 2023.

### **Recommandation du rapport**

**Que le Comité des transports et le Conseil prennent connaissance du présent rapport.**

Proposée par C. Kitts

**ATTENDU QUE la signature de l'entente d'empiètement concernant le 2, rue Nesbitt n'est pas jugée extrêmement urgente; et**

**ATTENDU QUE les délégués volontaires ont fait part de leurs préoccupations concernant leurs disponibilités et leur capacité à se préparer à la délégation;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des transports reporte le point 4.2 à la réunion du Comité des transports prévue le 26 octobre 2023.**

**Adopté**

- 5. Points à huis clos
- 6. Motions ayant fait l'objet d'un avis précédent
  - 6.1 Motion – Mise hors service de la voie de virage à gauche réservée aux autobus à l'angle de la promenade Strandherd et de la promenade Crestway

Dossier : ACS2023-OCC-CCS-0104 - Barrhaven-Est (24)

**IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU DE mettre hors service la voie de virage à gauche exclusive et réservée aux autobus menant au parc-o-bus Nepean Woods sur la promenade Strandherd dans le sens ouest jusqu'à la promenade Crestway, tant que l'achalandage et le nombre d'usagers ainsi que les débits ne justifieront pas de la remettre en service;**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la voie de virage à gauche exclusive et réservée aux autobus menant au parc-o-bus Nepean Woods sur la promenade Strandherd dans le sens ouest jusqu'à la promenade Crestway soit hachurée comme il se doit dans le marquage routier, de sorte qu'il n'y aurait plus qu'une voie de virage à gauche et qu'on regrouperait par le fait même tous les automobilistes virant à gauche d'ouest au sud dans la même voie de virage à gauche;**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU d'enlever le panneau indicateur de la voie de virage à gauche jouxtant la voie réservée aux autobus et les feux de signalisation prioritaires, notamment pour les redéployer là où on en a besoin.**

**Retiré**

- 7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)
- 8. Demandes de renseignements
  - 8.1 Répercussions sur la construction et l'accessibilité

Soumise par la conseillère A. Troster

Il y a 103 projets individuels d'infrastructure publique en cours dans le quartier Somerset cet été, ce qui engendre d'importants défis pour l'accessibilité des piétons.

- Quelles sont les normes actuelles de la Ville en matière d'accessibilité des piétons durant la tenue de travaux sur un trottoir?
- Est-ce que les plaintes reçues au 3-1-1 concernant l'accessibilité sur les chantiers de construction se traduisent automatiquement par une évaluation des lieux?
- Au cours de la dernière année, combien d'inspections ont été menées sur des chantiers par le personnel du bureau des Normes et combien d'entre elles comprenaient des résidents bénévoles?
- Au cours de la dernière année, combien de changements ont été apportés sur les chantiers de construction à la suite d'inspections du personnel des Normes, en ce qui concerne spécifiquement l'accessibilité des piétons? Quels suivis sont entrepris pour s'assurer que les changements ont été apportés?
- Dans quelles circonstances la Ville peut-elle barrer les trottoirs de chaque côté d'une voie en même temps lors de travaux de construction?
- Comment détermine-t-on les défis en matière de mobilité et les besoins en accessibilité et comment les protège-t-on durant la tenue de travaux de réparation des trottoirs?

9. Autres questions

10. Levée de la séance

Prochaine réunion

28 septembre 2023

La séance est levée à 11 h 40.

---

Original signé par R. Ramos,  
Coordonnateur du comité

---

Original signé par Conseiller T.  
Tierney, président